

Formation Surveillant(e) de Nuit Qualifié(e)

*Cette action s'appuie sur l'avenant n° 284 à la Convention Collective Nationale du 15 mars 1966
relatif à la fonction de surveillant de nuit du 8 juillet 2003.*

Public

Tout salarié en poste dans les Etablissements du secteur sanitaire, éducatif, social ou médico social.
La formation est ouverte aux demandeurs d'emploi et aux salariés d'autres secteurs. *Dans ce cas, seule une attestation de formation est délivrée au stagiaire par le CFPC. Dans le cadre d'une embauche ultérieure dans un établissement de la branche professionnelle, le bénéficiaire pourra faire valoir cette attestation pour occuper un poste de surveillant de nuit.*

Objectif

L'objectif de la formation est de permettre aux professionnels de développer les compétences nécessaires à l'exercice de leur fonction en lien avec l'évolution du contexte.

Il s'agit de :

- Prendre conscience de ses responsabilités et des enjeux de sa fonction
- Développer sa capacité à se repérer dans sa pratique au sein du dispositif institutionnel et du projet d'établissement : clarifier ses missions, fonctions, responsabilités et limites
- Acquérir une connaissance et une compréhension des personnes accueillies (difficultés, pathologies...) pour adapter la fonction de surveillant de nuit à la dimension éducative
- Assurer la sécurité des personnes et des biens selon les procédures propres à chaque établissement (prévenir les incidents, faire face aux urgences)
- Assurer la continuité de la prise en charge en coordination avec les équipes de jour, s'impliquer dans le projet d'Etablissement
- Construire et acquérir des méthodes d'intervention : observer, analyser, intervenir, évaluer, rendre compte
- S'initier au travail éducatif en tenant compte des spécificités des personnes accueillies

Approche pédagogique

- Dynamique de groupe et pédagogie active : études de cas à partir des expériences vécues par les stagiaires, analyse des pratiques
- Apports théoriques
- Mise en situation pratique
- Guidance individualisée
- Stage 14 semaines minimum pour les demandeurs d'emploi sans expérience dans le domaine

Architecture de la formation

- Durée : 175 heures
- Formation articulée en modules, en partie communs avec la formation « Maître et Maîtresse de maison » (selon les préconisations de la CPNE).

Coût : 1 960 € TTC **Tarif spécifique Demandeur d'Emploi** : 1 400 € TTC

Lieu : CFPC : 14 A rue Pasteur à Montoire - Possibilité d'hébergement et de restauration à proximité du Centre -

Calendrier prévisionnel

- 16, 17 et 18 avril 2012
- 14, 15 et 16 mai 2012
- 11, 12 et 13 juin 2012
- 02, 03 et 04 juillet 2012
- 17, 18 et 19 septembre 2012
- 08, 09 et 10 octobre 2012
- 12, 13 et 14 novembre 2012
- 10, 11 et 12 décembre 2012
- 14, 15 et 16 janvier 2013
- 21 et 22 janvier 2013, examens terminaux, prévoir $\frac{1}{2}$ journée

CONTENU

Axe 1 : LA RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE DU SURVEILLANT DE NUIT

- Le cadre institutionnel
- Les fonctions de base du surveillant de nuit (sécurité, écoute et accompagnement, communication avec les autres professionnels)
- Les urgences et événements exceptionnels : relations avec les services d'urgence, les collègues, les familles, les services de l'ASE, etc
- L'éthique du travail et les pratiques professionnelles avec des personnes fragilisées
- PSC1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Axe 2 : CONNAITRE ET COMPRENDRE LES PROBLEMATIQUES DES PERSONNES ACCUEILLIES

Approches relatives à la prise en compte dans l'exercice professionnel :

- Du développement psychomoteur, intellectuel, affectif et social de l'enfant jusqu'à l'âge adulte
- Des troubles du développement et à leurs conséquences
- Des différents types de handicap, des pathologies et des troubles du comportement
- Des processus d'exclusion : séparations, rupture des liens...
- Des maux de la nuit : les différentes expressions de l'angoisse et de la détresse
- Des troubles de l'endormissement et du sommeil aux différents âges de la vie
- De l'intimité et de la sexualité : lois, rituels et risques

Axe 3 : ANALYSE DES PRATIQUES ET METHODOLOGIE PROFESSIONNELLE

- Les fondements et les méthodes de l'intervention
- Le travail en équipe pluri professionnelle (restitution et transmission des incidents significatifs, relations équipe de jour/équipe de nuit...)
- La communication et l'entretien dans la relation d'accompagnement
- L'écrit professionnel
- Guidance individualisée
- Travailler pendant la nuit : les conséquences, pour le professionnel, sur le sommeil et la vigilance
- Prévenir les incidents : plan d'évacuation, connaissance des dispositifs de sécurité (incendie, intrusion...), vérifier leur état et signaler les dysfonctionnements
- Lutter contre les incendies ou intrusions (Formation Equipier de 1^{ère} Intervention).

Formation articulée en modules,
en partie communs avec la formation
de Maître et Maîtresse de Maison